



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2011

L'an deux mil onze, le jeudi dix novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick BLANCHARD, maire.

Etaient présents : M. BLANCHARD, M. LECORGNE, Mme RADON, M. BERTHELOT, Mme BOUTIN, Mme CRAMAIL, M. FERRET, M. GUILLOTON, Mme LEGER, M. MACAUD M. MEMON et Mme THIERY formant la majorité des membres en exercice. Excusée : Mme METRAS

Le Conseil a choisi pour secrétaire Mme Stéphanie RADON

Approbation du compte-rendu de la séance précédente. M. le maire informe le conseil municipal de la démission de M. Jackie CHAMPION

Délibérations

Le conseil municipal,

- décide de fixer le taux de la taxe d'aménagement à 5 % sur l'ensemble du territoire communal (Vote : 8 oui 3 non 1 abstention)
- décide de faire changer les portes des vestiaires par l'entreprise Robin (coût 4160,40 euros hors taxe)
- décide de demander un devis pour la pose de carrelage sur la terrasse au « Longèves »
- donne son accord pour acquérir le terrain de la Beloterie au prix de 6000 euros hors taxe plus les frais et autorise le maire à signer toutes les pièces nécessaires concernant cette acquisition si la commune est bénéficiaire de l'attribution
- approuve le devis présenté par SIT&A Conseil pour les études VRD de la salle des fêtes pour un montant de 3150 euros hors taxe
- décide de clôturer au 31 décembre 2011 le budget annexe la Vincent
- décide d'octroyer une subvention de 100 euros à la Prévention Routière et de 400 euros à l'Ecole de Longèves
- approuve les décisions modificatives suivantes budget communal DM n° 2 concernant une augmentation des crédits en dépenses et en recettes en section de fonctionnement de 37032,06 euros et en section d'investissement de 35500,00 euros, budget annexe local commercial DM n°1 concernant une augmentation des crédits en dépenses et en recettes en section d'investissement de 10000,00 euros, budget annexe la Vincent DM n°1 concernant une augmentation des crédits en dépenses et en recettes en section de fonctionnement de 7308,36 euros

Questions diverses

Petits travaux à l'école

Réception du lotissement le Fief d'Aunis

Expertise le 14 novembre (mur du Longèves)

Projet d'une ligne de bus Benon Ferrières Longèves Beaulieu pour 2012

Arrêt de bus à prévoir

Noël

Vu par nous, Maire de la commune de LONGEVES pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Le 17 novembre 2011

Le Maire, Patrick BLANCHARD